

Quel tableau vivant! et quel autre encore que celui que le prédicateur trace de la résistance de la Belgique, de celles de son roi chevalier Albert et de ce vieillard vêtu de pourpre (le cardinal Mercier), qui demeure, devant ces blasphémateurs devenus ses géoliers, debout comme un vivant reproche. Mais il nous est impossible de tout citer. M. de Poncheville sait bien cependant que l'Allemagne n'est pas le seul pays coupable de la guerre. S'il tient que nos gens sont les défenseurs du droit plus que nos ennemis certes, ne le sont, il n'oublie pas que tous ont commis des erreurs. Nous expions plus d'une imprudence, mais la plus grande de toutes, affirme-t-il, c'est d'avoir autorisé la violence humaine à se donner libre cours en exilant de cette terre la justice divine. Il faut donc y revenir.

* * *

Mais comment y reviendrons-nous, ou mieux comment les peuples y reviendront-ils? C'est la troisième partie du discours. Le droit ne règnera sur terre que si nous proclamons qu'il règne en souverain dans les cieux. Pour que l'humanité soit régie par la justice, il faut qu'un justicier lui commande. La justice n'est quelque chose que si elle est quelqu'un. Ce quelqu'un existe, c'est Dieu. Et l'orateur sacré montre comment la justice vit en Dieu, comment puissante de la puissance de Dieu elle peut protéger les faibles et soutenir le droit. Encore ici, nous regrettons de ne pouvoir pas le suivre et tout citer, quand il montre l'action de Jésus au temps où il vécut, puis celle de l'Eglise au temps où on respectait ses lois. Mais, c'est impossible. Ce résumé déborde déjà notre cadre. Contentons-nous de rappeler comment, en son émouvant langage, le prédicateur de Notre-Dame met sur les lèvres des victimes de la guerre l'appel à la justice divine — que pourtant elles ne connaissent qu'imparfaitement.